



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREFECTURE DES
YVELINES

RECUEIL DES ACTES
ADMINISTRATIFS SPÉCIAL
N°78-2021-016

PUBLIÉ LE 21 JANVIER 2021

Sommaire

Préfecture des Yvelines - DICAT

78-2020-12-28-006 - Arrêté portant organisation du secrétariat général commun départemental des Yvelines. (5 pages)

Page 3

Préfecture des Yvelines - DICAT

78-2020-12-28-006

Arrêté portant organisation du secrétariat général commun
départemental des Yvelines.

Arrêté portant organisation du secrétariat général commun départemental des Yvelines.



**MINISTÈRE
DE L'INTÉRIEUR**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Direction du management, des moyens
et de la modernisation interministérielle**

Arrêté portant organisation du secrétariat général commun départemental des Yvelines
N° 78-2020-12-28-005

**LE PRÉFET DES YVELINES,
Officier de la Légion d'Honneur**

Vu la loi organique n° 2001-692 du 1^{er} août 2001 modifiée relative aux lois de finances ;

Vu la loi d'orientation n° 92-125 du 6 février 1992 modifiée relative à l'administration territoriale de la République ;

Vu le décret n° 82-453 du 28 mai 1982 relatif à l'hygiène et à la sécurité du travail ainsi qu'à la prévention médicale dans la fonction publique ;

Vu le décret n° 2004-374 du 29 avril 2004 modifié, relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'État dans les régions et départements ;

Vu le décret n° 2006-1780 du 23 décembre 2006 modifié, portant délégation de pouvoir en matière de recrutement et de gestion de certains personnels relevant du ministère de l'intérieur ;

Vu le décret n° 2011-184 du 15 février 2011 modifié relatif aux comités techniques dans les administrations et les établissements publics de l'État ;

Vu le décret n° 2012-1246 du 7 novembre 2012 modifié, relatif à la gestion budgétaire et comptable publique ;

Vu le décret n° 2015-510 du 7 mai 2015 modifié portant charte de la déconcentration ;

Vu le décret du 4 avril 2018 nommant Monsieur Jean-Jacques BROT en qualité de préfet du département des Yvelines ;

Vu le décret n° 2019-1594 du 31 décembre 2019 modifié relatif aux emplois de direction de l'État, notamment les articles 34 et suivants ;

Vu le décret n° 2020-99 du 7 février 2020 relatif à l'organisation et aux missions des secrétariats généraux communs départementaux ;

Vu le décret n° 2020-1050 du 14 août 2020 modifiant le décret n° 2009-1484 du 3 décembre 2009 relatif aux directions départementales interministérielles ;

Vu l'arrêté du 31 mars 2011 modifié portant déconcentration des décisions relatives à la situation individuelle des fonctionnaires et agents non titulaires exerçant leurs fonctions dans les directions départementales interministérielles ;

Vu l'arrêté du 28 décembre 2017 modifié, portant délégation de pouvoir en matière de recrutement et de gestion des personnels administratifs du ministère de l'intérieur ;

Préfecture des Yvelines - D3MI

Vu la circulaire du 12 juin 2019 du Premier ministre, relative à la mise en œuvre de la réforme de l'organisation territoriale de l'État ;

Vu la circulaire n° 6104/SG du 2 août 2019 du Premier ministre, relative à la constitution de secrétariats généraux communs aux préfetures et aux directions départementales interministérielles ;

Vu l'avis du comité technique de la préfecture en date du 8 octobre 2020 ;

Sur proposition du secrétaire général de la préfecture et des directeurs des directions départementales interministérielles concernés ;

ARRÊTE

Article 1^{er}

En application du décret du 7 février 2020 susvisé, le Secrétariat Général Commun Départemental des Yvelines est créé au 1^{er} janvier 2021, dont les missions et l'organisation sont définies au présent arrêté.

Article 2 :

Il assure, en application de l'article 5 du décret du 7 février 2020 susvisé, la gestion des fonctions et moyens définis en annexe 1 du présent arrêté.

Article 3 :

Le secrétariat général commun exerce ses missions au bénéfice des services de la préfecture et des directions départementales interministérielles suivantes :

- Direction Départementale de la Cohésion Sociale (DDCS)
- Direction Départementale des Territoires (DDT)
- Direction Départementale de la Protection des Populations (DDPP) .

Article 4 :

Les services du secrétariat général commun sont placés sous la responsabilité d'un(e) Directeur(ice) d'Administration Territoriale de l'État et comprennent :

- La direction avec l'unité d'administration courante qui lui est directement rattachée
- Le bureau du pilotage et de la performance (BPP) avec 2 pôles : le pôle de la performance et de la modernisation et le pôle de la coordination et du pilotage
- Le bureau des ressources humaines (BRH) avec 4 pôles : le pôle prospectives-moyens, le pôle formation, le pôle de gestion ressources humaines-ministère de l'intérieur et le pôle de gestion ressources humaines hors ministère de l'intérieur
- Le service départemental d'action sociale (SDAS)

- Le bureau de la logistique et du patrimoine (BLP) avec 3 pôles : le pôle approvisionnements-achats, le pôle logistique et soutien courant, le pôle action immobilière
- Le bureau des finances (BFi)
- Le service interministériel départemental des systèmes d'information et de communication (SIDSIC) avec 3 pôles : le pôle support informatique, le pôle infrastructure, le pôle standard

Un organigramme est joint en annexe 2

Article 5 : Le présent arrêté entre en vigueur le 1^{er} janvier 2021.

Article 6 : Le secrétaire général de la préfecture et les directeurs départementaux interministériels sont chargés de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au recueil des actes administratifs.

Fait à Versailles, le 28 DEC. 2020

Le préfet



Jean-Jacques BROT

Annexe 1

Liste des fonctions et moyens dont la gestion est assurée par le secrétariat général commun départemental des Yvelines

- Budget – Finances hors programmes métiers
- Achats-
- Logistique
- Entretien (bâtiments et résidences) et suivi des travaux immobiliers
- Ressources humaines
- Systemes d'information et de communication (hors DDT) : Informatique, Numérique, Téléphonie
- Standard (hors DDI)
- Politiques d'action sociale
- Relations avec la médecine de prévention et les services d'assistants sociaux
- Accueil de la DDT
- Contrôle de gestion, contrôle interne et performance

Annexe 2

Organigramme fonctionnel du secrétariat général commun départemental des Yvelines

